

Paris, le 13/12/2022

ELECTION DE DEUX REPRESENTANTS DES PORTS DECENTRALISES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNION DES PORTS DE FRANCE

A l'occasion de l'Assemblée générale ordinaire de L'Union des Ports de France (UPF) qui s'est tenue le mardi 06 décembre 2022, deux représentants des ports décentralisés au Conseil d'administration ont été élus suite à la vacance de deux postes.

Le Président de l'Union des Ports de France, Jean-Pierre Chalus, a annoncé le résultat du vote lors du cocktail qui a suivi l'Assemblée générale et a ainsi pu féliciter :

Christophe Chabert, Président du directoire de la Société Portuaire Brest Bretagne et Directeur du port de Brest depuis juin 2022. D'abord officier de marine puis dans la construction navale, chez Naval-Group, il a alterné des responsabilités techniques, industrielles et commerciales. Ensuite, pendant ces dix dernières années, il a été l'un des pionniers des énergies marines renouvelables chez Naval-Group, Eolfi puis Shell. Depuis plus de 20 ans, il a exercé des responsabilités dans diverses associations professionnelles maritimes et énergétiques, entre autres au sein de l'association 'France Energies Marine' qu'il a présidé pendant près de 5 ans. Il est diplômé de l'Ecole Navale et a obtenu un doctorat de génie électrique à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne.

Benoît Rochet, Directeur général de la Société d'Exploitation des Ports du Déroit (SEPD), depuis août 2022. Polytechnicien et Ingénieur-en-chef au corps des Ponts, des Eaux et des Forêts. D'abord Directeur général adjoint en charge du Pôle Technique du Conseil Général de Vendée puis Directeur Territorial Nord-Pas-de-Calais des Voies Navigables de France de 2015 à 2017. Il a ensuite intégré la direction du Port de Boulogne Calais en septembre 2017 où il a contribué activement à l'adaptation des ports du Déroit au Brexit ainsi qu'au chantier et à la mise en service du nouveau port de Calais. Au titre de Directeur général délégué du Port Boulogne Calais, il participait à la commission des ports décentralisés de l'UPF depuis déjà 5 ans. Agé de 40 ans, il est marié et père de cinq enfants.

Les nouveaux administrateurs succèdent à **Mériadec Le Mouillour**, ancien Directeur général de la CCI métropolitaine Bretagne Ouest et **Jean-Marc Puisseuseau**, ancien PDG de la Société d'Exploitation des Ports du Déroit (SEPD).

Fondée en 1917, l'Union des Ports de France (UPF) est l'association professionnelle représentant les exploitants de ports français. Elle rassemble ainsi 45 membres actifs qui regroupent les établissements gestionnaires de ports français de commerce et de pêche ainsi qu'un certain nombre de criées situés en métropole et dans les départements et territoires d'outre-mer : grands ports maritimes, ports autonomes, chambres de commerce et d'industrie, sociétés d'économie mixte et sociétés d'exploitation portuaires.